



Institut de Formation
d'Aides-Soignants



Centre de Formation
par l'Apprentissage

DEVENIR AIDE SOIGNANT SELECTION 2020 POUR RENTREE 2021

Ifas afpc de MARQUETTE LEZ LILLE

59 places

PLAN

- ▶ L'inscription pour la sélection
- ▶ La formation - Le référentiel de formation
- ▶ Les conditions médicales
- ▶ Les modalités financières
- ▶ La formation par la voie de l'apprentissage



L'inscription

Arrêté du 7 avril 2020

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Copie R/V de la carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae
- Document manuscrit relatant, **au choix du candidat**, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Le cas échéant, uniquement pour les rentrées de septembre 2020 et de janvier 2021, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 2019-2020
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation. Selon la formation à laquelle ils s'inscrivent, les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture
- Chèque de 60 € à l'ordre de l'afpc

La sélection:

Etre âgé de dix-sept ans au moins à la date de l'entrée en formation

- ▶ La sélection s'effectue sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
- ▶ Le dossier et l'entretien, d'une durée de 15 à 20 minutes, sont évalués par un aide-soignant et un formateur d'Institut de Formation
- ▶ L'entretien permet d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat ainsi que son projet professionnel.
- ▶ Sont admis les candidats possédant les connaissances et les aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation conformément aux attendus nationaux

ATTENDUS

CRITÈRES

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne, notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention envers l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre

LA SELECTION : dates

- ▶ **INSCRIPTIONS JUSQU'AU vendredi 11 SEPTEMBRE minuit:**
Envoi du dossier COMPLET
- ▶ **ENTRETIENS** : à partir du mois d'octobre **sur convocation**
- ▶ **Résultats** : Mardi 10 novembre 2020 - 10h
- ▶ **Confirmation de l'entrée en formation et du cursus** avant le 19 novembre
- ▶ **Choix du parcours partiel ou complet** pour les titulaires de diplômes passerelles
- ▶ Pour les parcours partiels, l'afpc conseille le contrat d'apprentissage

La formation

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of blue and green. The shapes are layered, creating a sense of depth and movement. The colors range from light, airy blues to deep, vibrant greens. The overall composition is clean and modern, with a focus on geometric forms and a cool color palette.

2 voies de formation: Classique ou en contrat d'Apprentissage

CLASSIQUE

- **11 mois de formation de janvier à décembre 2021**

Pour un cursus complet: (7 semaines de congés)

- 1435 heures - 41 semaines
- 17 semaines de théorie
- 24 semaines de stage (6 X 4 semaines) planifiés par l'IFAS
- 8 modules d'enseignement correspondant à l'acquisition de 8 unités de compétences.
- Evaluation continue

Pour un cursus partiel ; selon les modules à valider

APPRENTISSAGE.

Pour un cursus complet:

17 mois de janvier 2020 à mai 2022. Diplôme en juillet

- 17 semaines de théorie
- 24 semaines de stages planifiés par l'IFAS chez l'employeur et dans d'autres structures de soins
- 40 semaines de professionnalisation chez l'employeur congés inclus (47,5 jours)
- Même contenu de formation
- Evaluation continue

Pour un cursus partiel : 12 mois de janvier à décembre

Le contenu de la formation identique pour les 2 voies de formation classique ou en contrat d'apprentissage Pour un cursus complet:

THEORIQUE

- ▶ 8 Modules d'enseignement:
- ▶ Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- ▶ Module 2 : L'état clinique d'une personne
- ▶ Module 3 : Les soins
- ▶ Module 4 : Ergonomie
- ▶ Module 5 : Relation - Communication
- ▶ Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
- ▶ Module 7 : Transmission des informations
- ▶ Module 8 : Organisation du travail

PRATIQUE

6 Périodes de formation pratique en entreprise sont à réaliser dans les disciplines suivantes :

- ❖ Service de court séjour : médecine
- ❖ Service de court séjour : chirurgie
- ❖ Service de moyen ou long séjour, personnes âgées ou handicapées
- ❖ Service de santé mentale ou service de psychiatrie
- ❖ Secteur extrahospitalier
- ❖ Structure optionnelle

Cursus partiel

Les modules à valider dépendent du diplôme passerelle autorisant la dispense

- ❑ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture/ M1 M3
- ❑ Diplôme d'Etat d'ambulancier/M1 M3 M6 M8
- ❑ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale/M2 M3 M6 M8
- ❑ Mention complémentaire d'Aide à Domicile/M2 M3 M6 M8
- ❑ Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique OU DEAES
M2 M3 M6
- ❑ Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles/
M2 M3 M6 M7 M8
- ❑ Baccalauréat Professionnel ASSP / M2 M3 M5
- ❑ Baccalauréat Professionnel SAPAT/ M2 M3 M5 M6

Un candidat titulaire d'un diplôme passerelle peut s'inscrire en cursus complet

Conditions pour entrer en formation

LES CONDITIONS MEDICALES POUR ENTRER EN IFAS

► Précisées dans le dossier d'inscription:

1. A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un **certificat médical attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession (établi par un médecin agréé ARS, la liste des médecins est disponible sur le site <http://nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr>, rubriques « pôle santé publique » puis « offre de soins »)**
2. A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France** : arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique

LES CONDITIONS MEDICALES POUR ENTRER EN IFAS

- ▶ L'IFAS est partenaire du CPSU :
- ▶ Centre Polyvalent de la Santé Universitaire, Bd Vauban à Lille :
- ▶ La Visite médicale par un médecin agréé et le suivi des vaccinations y sont proposés.

Cette adhésion est comprise dans le montant des droits d'inscription à l'entrée en formation

- ▶ Visites programmées après la confirmation d'entrée à l'IFAS

Les modalités financières

- ▶ Inscription à la sélection: 60,00 €
- ▶ Si admission: droits d'inscription à l'entrée en formation 70,00 € comprenant le suivi vaccinal par le CPSU
- ▶ Achat des blouses: 70€ (proposé par la société Julie et Floriant au moment de la rentrée)
- ▶ Equipement informatique (ordinateur, tablette) pour les cours à distance
- ▶ Coût de la formation en cursus complet hors financement = 6650 €
- ▶ Coût en cursus partiel : selon les modules à valider

Prise en charge financière

- ▶ Le congé de transition professionnelle

Pour les salariés en CDI ou CDD

Se rapprocher de votre employeur et consulter le site
TRANSITION PRO HDF

- ▶ Demandeurs d'emploi et jeunes sortis du cursus scolaire depuis moins d'1 an:

Le Cadre d'intervention régional fixe les modalités de **l'accès gratuit** aux Formations sanitaires et sociales de niveaux V et IV relevant du service public régional de formation professionnelle pour la région Hauts de France

Cadre d'intervention régionale

❖ Publics éligibles:

- Jeunes en poursuite d'études de niveau BAC et Infra
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non par l'assurance chômage y compris pour les publics ayant un contrat de travail à condition que l'activité salariée et le temps de formation n'excèdent pas 151,67 heures par mois
- Les élèves « doublants »

Suite

Règles particulières: pour bénéficier de la gratuité des formations de niveau V et IV, les titulaires d'un BAC + 2 et plus devront respecter un délai d'un an entre l'obtention du dernier diplôme et leur entrée en formation.

❖ Publics non éligibles:

- ✓ Les titulaires d'un diplôme de niveau III et plus obtenu depuis moins d'un an
- ✓ Les personnes en activités (salariés, agents publics, en congés sans solde, en congés parental,...)
- ✓ Les demandeurs d'emploi ayant fait l'objet d'une prise en charge financière de leur formation par Pôle Emploi

La formation en contrat d'apprentissage

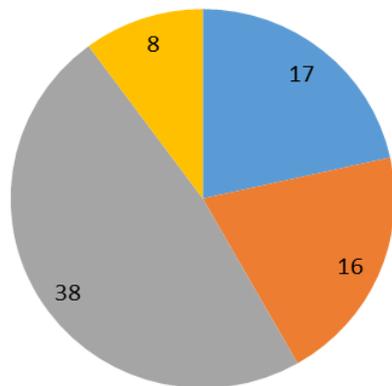
APPRENTISSAGE: Mode d'emploi

Accessible aux cursus complet et partiel

- ▶ Etre admis à l'IFAS
- ▶ Avoir moins de 30 ans. Dérogation RQTH
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur (EHPAD, Clinique, SSIAD...)

Organisation

Répartition en semaines de l'alternance pour un cursus complet en contrat de 19 mois



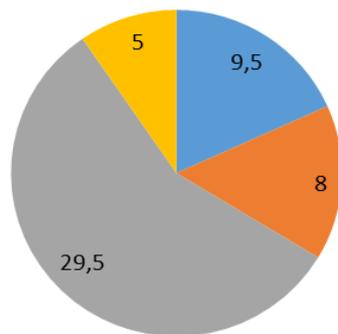
■ enseignement théorique en IFAS = 595 h

■ formation en entreprise hors employeur conformément aux types de stage imposés par le référentiel = 4 x 4 sem.

■ Apprentissage chez l'employeur 38 sem.

■ Congés 5 sem. + 17,5 jrs

Répartition en semaines de l'alternance pour un cursus partiel BAC PRO ASSP - contrat de 12 mois de janvier à décembre



■ Enseignement en IFAS / 9 sem + 2 jrs

■ Formation en entreprise hors employeur

■ apprentissage chez l'employeur

■ Congés

Les aspects financiers



- ▶ Prise en charge du coût de formation par le CFA
- ▶ Rémunération de l'apprenti par l'employeur (voir tableau)
- ▶ Aide de 100 € par an pour la restauration pour jours de théorie
- ▶ Aide aux transports - forfait kilométriques pour heures de théorie
- ▶ Carte génération de 200 € pour achat matériel (blouses)
- ▶ Aide au permis de conduire 500 €
- ▶ Aide au logement jusqu'à 100 € / mois
- ▶ Avantages identiques à ceux des étudiants avec la carte des apprentis (remise sur les loisirs...)



FICHE INFORMATION FINANCEMENT :

Grille de salaire d'un apprenti (SMIC du 1^{er} janvier 2020)

Exécution du contrat	- de 18 ans	18 / 20 ans	21 / 25 ans	+ 26 ans (décret du 28 décembre 2018 n° 2018-1347)
1 ^{ère} année	27% du SMIC 416 €	43% du SMIC 662 €	53% du SMIC 816 €	100 % du SMIC 1540 €
2 ^{ème} année	39% du SMIC 601 €	51% du SMIC 785 €	61% du SMIC 939 €	100 % du SMIC 1540 €

Ce salaire est exonéré de charges salariales pour la partie inférieure à 79% du smic

Le montant NET équivaut au montant BRUT. Non soumis à l'IR

Les parents restent bénéficiaires CAF

COMMENT SIGNER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

- ▶ Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation à l'intention d'un employeur

<http://www.soignants.com/emploi/mon-cv.php>

<http://www.aide-emploi.net/moti.htm>

- ▶ Demander un **entretien** auprès de l'employeur
- ▶ **L'employeur remplit le contrat d'apprentissage**
- ▶ Signature de l'apprenti
- ▶ **Visa du CFA**
- ▶ **Dépôt du contrat**

LE DEROULEMENT DE VOTRE APPRENTISSAGE

- ▶ 45 jours effectifs chez l'employeur - visite CFA
- ▶ Le livret d'apprentissage
- ▶ Visite en entreprise (maître d'apprentissage - apprenti et formateur)
- ▶ Calendrier de la formation: alternance de période de théorie en IFAS, de périodes chez l'employeur (immersion en équipe de travail), périodes hors employeur selon les disciplines de stage (chirurgie, médecine, santé mentale, extra hospitalier, gériatrie)

- ▶ Dernière période en entreprise pour les cursus complets en juillet 2022 (fin de contrat)
- ▶ Résultats en juillet 2022
- ▶ Recrutement dans la structure employeur si souhait de l'employeur
- ▶ Pour les cursus partiel contrat de 12 mois diplôme en décembre 2021

motivation doit être élevée au départ et
entretenu tout le long du parcours.

repérage des fragilités/soutien/
révisions théoriques et pratiques/simulation

Des valeurs à développer:



- ▶ Avoir le sens du collectif et de l'engagement ., travailler en équipe , avoir
- ▶ Être polyvalent et transversal, sortir de sa zone de confort .
- ▶ Savoir se mobiliser pour répondre aux temps forts

En 2021, je veux devenir
apprenti(e)
à l'IFAS de l'afpc

Tu me dis , j'oublie.

Tu m'enseignes , je me souviens.

tu m'impliques, j'apprends.

Benjamin Franklin

MERCI DE VOTRE ATTENTION

► DES QUESTIONS ?



NOS COORDONNEES

03 20 91 79 79

- ▶ www.afpc-formation.com
- ▶ [Mail : ifas@afpc-formation.com](mailto:ifas@afpc-formation.com)

